



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tabagisme

Question écrite n° 56220

Texte de la question

M. François Rochebloine appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les résultats des campagnes de prévention contre le tabagisme. Il souhaiterait connaître l'évolution sur dix ans du coût de ces campagnes, du nombre de cigarettes vendues et du montant des redevances encaissé par l'Etat à ce titre. Il aimerait aussi savoir combien de décès sont imputables au tabagisme (actif ou passif), l'âge moyen du consommateur lors de sa première cigarette et l'âge moyen des fumeurs, en distinguant ces données selon le sexe des intéressés.

Texte de la réponse

Une diminution très sensible de la consommation de tabac est observée depuis une dizaine d'années en France. Celle-ci a baissé de 11 % pour la période 1992-1997. La période 1998-2001 est caractérisée par un léger fléchissement de la consommation de tabac. En 2000, le total du produit des taxes sur le tabac (soit 75,1 % du prix public des produits achetés dans les débits) s'est élevé à 64,4 milliards de francs (soit 2,03 milliards de francs de plus qu'en 1999). En 2000, un Français sur trois (34 %) déclare fumer, soit une nette diminution depuis 1974 (42 %). Parmi cette population, les hommes (37,4 %) sont plus nombreux que les femmes (31,1 %) mais le tabagisme des femmes et des jeunes est particulièrement préoccupant. Le dernier baromètre santé du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) montre que 24,1 % des adolescents de 12-17 ans fument et que, jusqu'à l'âge de 17 ans, le tabagisme est plus fréquent chez les filles que chez les garçons. Ainsi, à 17 ans, 79,4 % des filles ont déjà expérimenté le tabac, contre 76 % des garçons du même âge. Le pourcentage d'adolescents déclarant fumer est certes passé de 46 % en 1977 à 25 % en 1997, mais les enquêtes en milieu scolaire tendraient à montrer, à l'inverse, que, au cours des années 1990, la consommation de tabac des 14-18 ans a augmenté, sans toutefois atteindre le niveau des années 1970. L'âge d'initiation à la cigarette s'élève constamment depuis une vingtaine d'années : en 1997, il était de 15,1 ans avec une différence significative selon les sexes, les garçons entrant dans le tabagisme un peu plus tard que les filles (15,3 ans contre 15 ans). En conclusion, il se produit une modification lente mais régulière des comportements, à laquelle contribuent notamment les messages de prévention du tabagisme diffusés par les médias, l'action des pouvoirs publics (relative à l'interdiction de la publicité, à la hausse des prix du tabac et à la protection des non-fumeurs), les actions d'information et d'éducation à la santé. Les budgets que l'assurance maladie alloue au Comité français d'éducation pour la santé (CFES) pour la mise en oeuvre de ces programmes ont connu une croissance très importante ces dernières années : 2,24 millions d'euros en 1997, 8,08 millions d'euros en 1999 et 10,67 millions d'euros en 2001. Le plan national de lutte contre le tabagisme ainsi que le programme de lutte contre le cancer présenté en février 2000 marquent la volonté du Gouvernement de renforcer l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre le tabagisme.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56220

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 161

Réponse publiée le : 29 avril 2002, page 2243